



Communiqué de presse

Luxembourg, le 9 décembre 2014

Comité exécutif de la CES des 2-3 décembre : Le plan d'investissement proposé par la Commission Juncker est insuffisant pour générer une croissance durable et des emplois décents

Le Comité exécutif de la CES s'est prononcé sur le plan d'investissement proposé par la nouvelle Commission européenne. La CES doute que 315 milliards d'euros, répartis sur trois ans, permettront à l'économie européenne de réaliser un véritable tournant. Le plan d'investissement proposé par la CES, bien plus ambitieux, prévoit quant à lui la mobilisation de 2% du PIB européen par an, sur une période de dix ans. La CES demande à ce que le plan d'investissement inclut des indicateurs sociaux dans les critères de sélection, et demande l'implication des partenaires sociaux dans la mise en place du plan d'investissement. La CES s'inquiète du fait que le plan d'investissement de la Commission s'axe sur les réformes structurelles, risquant de forcer les Etats-membres à établir ainsi des partenariats publics-privés en échange d'une aide financière.

Le Comité exécutif de la CES a également appelé la nouvelle Commission à mettre en place une stratégie forte en matière de santé et de sécurité au travail en Europe. Le cadre 2014-2020 en matière de santé et de sécurité de juin 2014 ignore les recommandations du Parlement européen et les demandes de la CES. La résolution adoptée par le Comité exécutif présente quatre actions urgentes à l'attention de la nouvelle Commission. La CES appelle celle-ci à définir des limites européennes contraignantes d'exposition pour un nombre élargi de substances toxiques. Actuellement, de telles limites n'ont été reconnues au niveau de l'UE que pour trois substances cancérigènes ; la CES demande d'élargir cette liste à 50 substances cancérigènes. La mise en place d'une directive sur les troubles musculo-squelettiques est également reconnue comme une priorité par la CES, de même que la nécessité de mesures législatives sur les risques psychosociaux liés au travail.

Le Comité exécutif fut l'occasion de prendre position sur la gouvernance économique de l'UE, sur laquelle la Commission prévoit de faire le point dans une communication le mois prochain. La CES entend contribuer à cette révision et recommande dans ce cadre plusieurs modifications de fond jugées nécessaires pour établir un cadre efficace pour la gouvernance économique européenne. Il est notamment demandé à ce que la dimension sociale soit placée au coeur de la gouvernance économique européenne, ainsi que la définition de meilleurs indicateurs. Finalement, le rôle des partenaires sociaux dans le cadre du processus de décision de la gouvernance économique doit être renforcé.

A l'ordre du jour du Comité exécutif figurait aussi la problématique du travail frontalier et les obstacles spécifiques à la libre circulation que rencontre cette catégorie de travailleurs.

Le Luxembourg était représenté au Comité exécutif de la CES par Jean-Claude Reding, président de l'OGBL, Véronique Eischen, membre du bureau exécutif de l'OGBL, le LCGB et par Lena Batal, chargée de mission du Secrétariat européen commun de l'OGBL et du LCGB Asbl.